



ATTESTATION DE SURFACE DE PLANCHER

A joindre au dépôt du permis de construire

LOTISSEMENT « La Timonière 2 » à LE MANS (72)

(Justification des droits à construire)

Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, co-gérant, atteste que :

La surface de Plancher nette maximale autorisée sur le lot N° 4 du lotissement dénommé ci-dessus est la suivante :

➤ Superficie du terrain : 318 m²

Surface de plancher

216 m²

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT

**La SARL BGBD AMENAGEMENT,
Représenté par Monsieur DROUIN Anthony**

Atteste

Que les équipements desservant le lot n° 4 à « La Timonière 2 » à LE MANS (72) sont achevés

Fait aux Ponts de Cé,
Le 22 septembre 2020

Le Maître d'Ouvrage

FONCIER AMÉNAGEMENT

SARL BGBD au capital de 1.600.00 euros

51A Chemin de la Brosse

49130 LES PONTS DE CE

Siret 492 799 358 00014